

DIRECTIONS PLACEMENT



Classée 1^{re} pour le service à la clientèle par DALBAR, pour une 4^e année consécutive[†]

Maintenez une perspective à long terme durant les périodes de volatilité

Lorsque les marchés s'agitent, comme ce fut le cas à certains moments en 2011, il est important de prendre du recul et de replacer la volatilité dans son contexte. Quel que soit leur comportement quotidien, les marchés ont toujours dans le passé affiché une tendance positive à long terme.

Dans tous les types de marché (haussier, baissier ou stable), rappelez-vous les principes d'une stratégie de placement judicieuse. Un portefeuille de placements bien diversifié axé sur le long terme ouvre souvent la porte au succès.

Une priorité à long terme

Dans une perspective à long terme, songez à combiner dans votre portefeuille les trois principales catégories d'actif que sont les liquidités ou les quasi-liquidités, les titres à revenu fixe et les actions, et qui peuvent rehausser de façon importante votre portefeuille.

- **Sécurité :** Optez pour les liquidités, les CPG, les fonds du marché monétaire et les comptes d'épargne. Ils offrent une stabilité à votre portefeuille et vous fournissent la liquidité dont vous avez besoin à brève échéance. Les faibles rendements des intérêts pourraient toutefois ne pas vous protéger de l'inflation à long terme.
- **Revenu :** Optez pour les obligations et les fonds d'obligations. Ces placements de titres à revenu fixe génèrent un flux de trésorerie et sont moins volatils que ceux qui sont axés sur la croissance. Ils peuvent néanmoins fluctuer, perdre de la valeur lorsque les taux d'intérêt augmentent, et inversement.

Dans ce numéro

Le CELI – Un excellent outil polyvalent qui vous permet de réaliser des économies à chaque étape de votre vie

Message du président

Perspectives des marchés

Dates importantes

1^{er} janvier – De nouveaux droits de cotisation au CELI sont disponibles pour 2012

29 février – Date limite de cotisation au REER

Suite de la première page

- **Croissance** : Optez pour les actions et les fonds d'actions. Cette catégorie d'actif est celle qui fluctue le plus à court terme. Mais sur le plan historique et comparativement aux actifs garantis et à revenu fixe, elle a offert de meilleurs résultats et un rendement de loin supérieur à l'inflation.

La calculatrice intitulée « La répartition de mon actif est-elle bonne ? » qui figure à la page *Calculateurs* sous l'onglet **Cotes et recherche** du site de placement en ligne peut vous aider à déterminer la répartition cible de l'actif qui vous convient. Vous pourriez, avec une bonne répartition de l'actif, être moins porté à vendre vos placements lors de périodes baissières temporaires et matérialiser des pertes.

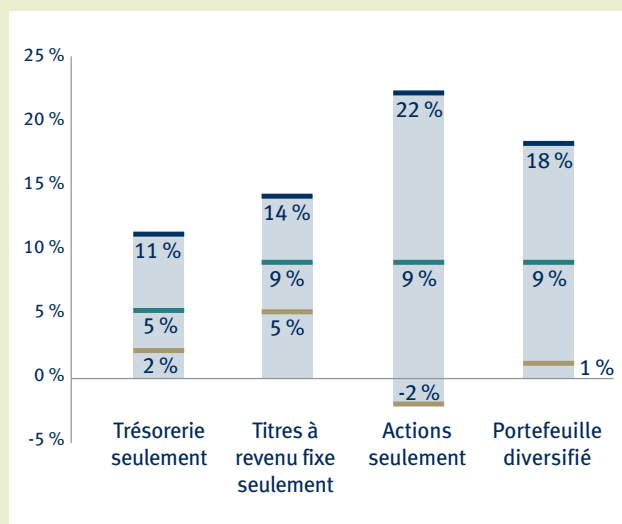
Vous avez déterminé votre profil d'investisseur et la répartition de l'actif qui y est associée, mais n'êtes pas certain de détenir des positions qui reflètent cette cible ? La prochaine fois que vous ouvrirez une session dans le site de placement en ligne, essayez l'outil « Analyser et rééquilibrer », sous l'onglet Mes portefeuilles pour voir où vous vous situez par rapport à votre répartition cible.

Tenez compte de l'inflation

Rappelez-vous l'inflation. Les placements sûrs et garantis qui versent des intérêts et protègent le capital pourraient à long terme ne pas générer suffisamment de rendements pour contrer l'inflation. Si par exemple vos placements en CPG sont assortis d'un taux d'intérêt de 2 % et que le taux d'inflation est à 2 %, vous atteignez à peine le seuil de la rentabilité.

Même s'il est important que votre portefeuille ait une composante de sécurité, une trop grande concentration pourrait nuire à votre capacité d'atteindre vos objectifs de croissance à long terme.

Avantages d'un portefeuille diversifié



■ Rendement minimal ■ Rendement moyen ■ Rendement maximal

Sources : Portefeuille diversifié composé de 5 % en trésorerie, de 40 % en titres à revenu fixe et de 55 % en actions ; la trésorerie est représentée par l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX ; les titres à revenu fixe, par l'indice obligataire universel de rendement global DEX ; et les actions, par l'indice composé de rendement global S&P/TSX. Rendements sur des périodes mobiles de 5 ans pour la période de 20 ans terminée le 30 juin 2011.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs.



Le CELI – Un excellent outil polyvalent qui vous permet de réaliser des économies à chaque étape de votre vie.

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) a été lancé il y a déjà quelques années, mais bien des investisseurs canadiens ne le comprennent toujours pas bien. Depuis son lancement en 2009, certaines personnes n'y ont encore jamais cotisé et pourraient donc cumuler d'importants droits de cotisation. D'autres ne savent pas qu'ils peuvent y détenir des parts de fonds communs de placement, de fonds négociés en bourse (FNB), des actions, des obligations et autres, en plus des liquidités et des quasi-liquidités.

Le fait est qu'un CELI comporte plusieurs avantages, aidant entre autres à constituer un patrimoine à long terme et à atteindre des objectifs à court terme, lorsqu'on l'utilise de manière conjointe avec un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Voici quatre scénarios qui illustrent des exemples d'utilisation judicieux d'un CELI à différentes étapes de vie.

1 Bâtir un avenir ensemble

Sandra et Rob sont de jeunes mariés dans la fin de la vingtaine qui veulent économiser de l'argent en vue de futurs objectifs.

Les objectifs qu'ils visent à cette étape initiale de leur vie tendent à être à court et à moyen terme et incluent le remboursement de leurs prêts étudiant, la réalisation d'économies pour l'achat d'une voiture et les vacances dans le sud.

Ils veulent aussi commencer à mettre de l'argent de côté pour des objectifs à long terme, incluant la retraite. Sandra et Rob savent que l'ouverture d'un REER et d'un CELI, pendant qu'ils sont encore jeunes, leur permettra de tirer profit de leurs placements à court et à long terme qui croîtront dans des comptes fiscalement avantageux.

Pour faciliter l'atteinte de leurs objectifs à court et à long terme, Sandra et Rob optent pour un régime de cotisations préautorisées dans leur CELI et leur REER.

Les économies dans leurs comptes CELI sont pour eux la solution idéale pour la réalisation de leurs objectifs à court et à moyen terme. Ils ont choisi de placer prudemment leurs économies dans des instruments liquides, gagnent tous leurs revenus d'intérêt à l'abri de l'impôt — et ceux-ci restent libres d'impôt même au moment du retrait. Leurs comptes CELI leur donnent aussi la souplesse d'effectuer des retraits en tout temps — pour payer des vacances ou verser un acompte pour l'achat d'une voiture au moment approprié. Et comme les montants qu'ils retireront de leurs comptes CELI s'ajoutent aux droits de cotisation annuels de l'année suivante, ils peuvent toujours tirer avantage de la pleine limite de cotisation à leur CELI plus tard.

Sandra et Rob commencent parallèlement à réaliser une épargne en vue de la retraite grâce à des cotisations REER. Leurs cotisations génèrent chaque année de légers remboursements d'impôt qu'ils peuvent choisir d'investir pour l'atteinte de leurs objectifs à court terme.

Pour établir des programmes de cotisations préautorisées, remplissez le formulaire situé dans la section des formulaires dans l'onglet Ma page d'accueil du site de placement en ligne.

2 Acheter une maison

Nancy, une assistante juridique âgée de 30 ans, est prête à acheter son premier logement en copropriété. Elle veut attendre de trouver le bon logement et sait qu'il va lui falloir faire un dépôt ou une mise de fonds à un moment donné. Nancy a besoin d'un compte souple pouvant lui permettre d'accéder rapidement à ses fonds, au moment voulu.

Elle juge qu'un CELI est une bonne solution pour l'aider à épargner pour son achat. En attendant de trouver la propriété qui lui plaît, elle continue de constituer son épargne et de profiter de la croissance libre d'impôt tout en ayant accès à ses fonds.

Elle peut visiter en toute confiance les propriétés disponibles sur le marché, sachant qu'elle aura accès aux fonds au moment voulu. Si elle achète une propriété en construction, elle peut effectuer un dépôt et continuer d'économiser de l'argent en vue de l'achat alors que se poursuivra la construction du logement. S'il s'agit d'une propriété existante, elle pourra accéder à ses fonds et effectuer sa mise de fonds.

Nancy avait aussi commencé à cotiser à un REER au début de la vingtaine. Elle n'y a pas beaucoup cotisé au cours des dernières années, mais elle a quand même réussi à accumuler pas mal de fonds. Elle pourra donc y retirer un montant de 25 000 \$, dans le cadre du régime d'accession à la propriété, s'il elle a besoin de fonds supplémentaires.



3 Payer les études d'un enfant

Jim et Jeanne auront bientôt 50 ans et ils ont un fils, John, âgé de 18 ans qui complète sa dernière année de cégep. Il quittera bientôt le foyer familial pour poursuivre ses études postsecondaires.

Jim et Jeanne lui avaient ouvert un régime enregistré d'épargne-études (REEE) alors qu'il était au primaire pour l'aider à défrayer une partie de ses dépenses. Leurs comptes CELI les aident aussi à payer les études de leur enfant. Ils peuvent y retirer des fonds exonérés d'impôt pour payer les frais d'études post-secondaires et autres de John. Ils n'auront pas à les déclarer sur le plan fiscal et peuvent les recotiser au CELI dans des années à venir.

Lorsque John a fêté ses 18 ans, ses parents lui ont aussi donné de l'argent à placer dans des fonds communs de placement ou dans des actions, dans le cadre de son propre CELI[†]. Même si John ne pense pas avoir besoin de cet argent, il est rassuré de savoir qu'il peut, au besoin, les retirer de son CELI pendant ses années d'études.

[†] L'âge de la majorité est de 19 ans pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, ce qui pourrait retarder l'ouverture d'un CELI. Par contre, les droits de cotisation d'une personne commencent à s'accumuler dès son 18^e anniversaire.

Déterminez vos droits de cotisation au CELI

Vos droits de cotisation au CELI pour 2012 comprennent :

- 5 000 \$
- Tous les droits de cotisation au CELI inutilisés des années précédentes
- Tous les retraits effectués l'année précédente (excluant les transferts admissibles et les distributions spéciales)

Veuillez visiter le site Web de l'Agence du revenu du Canada (www.cra.gc.ca) pour plus de renseignements.

4 Planifier en vue de la retraite

Beth et Colin sont tous les deux au début de la soixantaine et prévoient prendre leur retraite dans les cinq prochaines années. Ils ont cotisé au REER pendant de nombreuses années et espèrent que l'épargne enregistrée générera une part importante de leur revenu de retraite.

Depuis que le CELI a été institué, ils y versaient des cotisations chaque année, et ce dans la mesure de leur capacité, avant de cotiser au REER. C'est donc une autre source de fonds à laquelle ils peuvent recourir au besoin. L'utilisation par exemple des fonds de leurs comptes CELI pour satisfaire leurs besoins de flux de trésorerie les premières années de retraite, pourrait leur permettre de repousser jusqu'à leur 71 ans la conversion de leurs REER en des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

Une fois qu'ils auront converti leurs régimes REER en FERR, ils devront effectuer des retraits minimaux chaque année. Le CELI permet à Beth et à Colin de retirer seulement le montant minimum du FERR. En utilisant leurs comptes CELI comme une source de revenu de retraite, Beth et Colin ne compromettent pas leur admissibilité à des prestations publiques liées au revenu, comme la sécurité de la vieillesse puisque les retraits ne sont pas considérés comme un revenu imposable. De plus, comme il n'y a pas de limite d'âge par rapport au CELI, Beth et Colin peuvent même y cotiser les montants qu'ils seront obligés de retirer de leurs FERR et continuer d'obtenir des rendements de placement libres d'impôt.

Pour découvrir comment le CELI pourrait encore vous aider à atteindre vos objectifs, ou pour ouvrir un compte, visitez la section Compte et services de l'onglet Produits de placement du site de placement en ligne.

Éléments à considérer lorsque vous choisissez de cotiser à votre CELI ou à votre REER

Les résultats d'une étude menée par RBC auprès de la clientèle révèlent que le choix de cotiser à un REER, à un CELI ou encore aux deux est l'une des cinq principales questions que se posent les Canadiens au sujet de leurs finances. Pour vous aidez à répartir le plus efficacement possible votre épargne, voici quelques éléments qui pourraient vous aider à prendre votre décision :

- Quand aurez-vous besoin de cet argent ? Si vous avez besoin d'argent à court plutôt qu'à long terme, un CELI pourrait représenter votre meilleure option d'épargne. Le CELI vous permet de retirer au besoin des sommes d'argent, sans qu'il y ait des répercussions fiscales. Des retraits d'un REER sont par contre imposables l'année où ils sont effectués, et sont assujettis à une retenue d'impôt immédiate.
- Vous voulez réduire votre revenu imposable ? Contrairement au CELI, les cotisations au REER sont déductibles du revenu imposable. Elles peuvent donc réduire suffisamment votre revenu imposable et vous permettre de passer dans une fourchette d'imposition moindre ou encore donner lieu à un remboursement. Si votre facture fiscale vous préoccupe, le REER pourrait représenter votre meilleure option.

Perspectives des marchés

Fournies par RBC Gestion mondiale d'actifs le 15 décembre 2011

L'économie mondiale continue de progresser tant bien que mal malgré les chocs répétés sur les marchés et une série de séismes politiques. Ces perturbations laissent cependant des traces. Plusieurs fissures sont apparues et menacent la reprise. Le risque d'un grave dérapage en Europe a augmenté au cours des derniers mois. Les politiciens et les dirigeants ont le pouvoir de prendre la situation en mains et d'éviter ce scénario du pire, mais ils ont jusqu'ici montré une dextérité discutable. Le dysfonctionnement politique a ébranlé la confiance et les restrictions budgétaires commencent à faire mal. Il est de plus en plus évident que ce cycle économique ne diffère guère des reprises qui ont suivi les crises financières dans le passé. Bref, le retour à la normale est invariablement long et laborieux.

Notre scénario de base demeure une économie qui réussira à se tirer d'affaire

Le contexte d'investissement actuel se prête à deux dénouements possibles, qui sont divergents. Suivant notre scénario de base, l'Europe se sortira tant bien que mal de la crise actuelle. Tout remède apporté à la crise ne sera probablement pas une panacée à long terme, mais persuadera plutôt les marchés qu'un effondrement est exclu. Nous pensons qu'une éventuelle récession en Europe sera relativement modérée et que l'Amérique du Nord évitera la récession. L'expansion mondiale devrait demeurer faible, mais positive, soutenue par le raffermissement de la croissance à l'extérieur des pays développés. Suivant l'autre dénouement, la crise européenne s'aggravera considérablement et entraînera des conséquences défavorables pour les actifs risqués, ainsi qu'un nouveau recul des rendements obligataires.

La situation continue de se détériorer dans la zone euro : elle sévit dans des pays qui en avaient été jusqu'ici les témoins, comme l'Italie, et menace de toucher l'Espagne et la Belgique. Malheureusement, les politiciens demeurent en mode « réaction ». Il faut qu'il y ait des tensions sur le marché pour qu'ils puissent obtenir l'appui de la population dont ils ont besoin pour mettre en œuvre des plans de sauvetage. La Banque centrale européenne (BCE) fait un travail remarquable en fournissant aux banques européennes des liquidités illimitées, mais même celles-ci ont des limites lorsque les banques commencent à manquer de garanties acceptables. La tournure des événements la plus probable pour la zone euro est qu'il faudra encore plusieurs mois avant qu'on en arrive à une solution cohérente et vraiment fonctionnelle. Il y aura probablement des épisodes de volatilité et de pessimisme jusqu'à ce qu'on la trouve.

Nos modèles indiquent que les États-Unis ne sont pas en récession en ce moment, mais qu'ils risquent d'y tomber au cours de la prochaine année. La menace provient moins de la situation intérieure du pays que de la possibilité de ratés en Europe qui auraient des conséquences planétaires. Même en l'absence d'une récession, les perspectives de croissance demeurent ternes. L'Amérique souffre encore de dysfonctions qui freinent une reprise économique digne de ce nom. Le secteur du logement offre toujours une résistance obstinée à toute amélioration importante, mais nous sommes de plus en plus certains qu'une reprise modeste et cahoteuse a toutes les

chances de s'y amorcer. Le marché du travail fait aussi des siennes. La croissance de l'emploi semble maintenant reprendre modérément, mais elle pourra difficilement diminuer le taux de chômage excessif.

Le Canada continue de paraître mieux portant que la plupart des pays. L'amalgame de la croissance du crédit, de la croissance de l'emploi et des prix élevés et stables des marchandises est propice au maintien de la croissance économique. Toutefois, il demeure très inhabituel pour l'économie canadienne de se dissocier nettement de celle des États-Unis, compte tenu en particulier de la tendance du dollar canadien à faire figure d'amortisseur. Ainsi, nous prévoyons que la croissance de l'économie canadienne ralentira en 2012.

Le dollar, valeur refuge au retour de l'aversion pour le risque

Nous ne savons pas encore si les faibles valeurs auxquelles était tombé le dollar américain l'été dernier ont marqué le creux de son marché baissier ou si sa remontée de 8 % qui a suivi est attribuable uniquement à sa qualité de monnaie refuge. Nous pouvons toutefois affirmer que la crise européenne, à l'instar de l'effondrement du système financier de 2008, met en évidence que le billet vert demeure une monnaie refuge et que toutes les autres monnaies sont secondaires lorsqu'un sentiment d'aversion pour le risque envahit le marché. Étant donné que diverses questions restent à résoudre en Europe et que les besoins cruciaux de financement se concentreront au premier trimestre de l'an prochain, la propagation de la crise finira par peser sur l'euro. En ce qui concerne les autres monnaies, l'« impasse monétaire » de la dernière année, marquée par une volatilité insoutenable des valeurs de change, pourrait fort bien se poursuivre en 2012. Nous voulons tirer parti de la volatilité et préconisons l'établissement de positions en dollars américains ou l'augmentation de leur proportion lors des baisses du billet vert, car nous sommes d'avis que la volatilité finira par déboucher sur une hausse.

Inflation modérée et maintien de faibles taux à court terme

À l'échelle mondiale, l'inflation est encore un peu élevée en raison des effets persistants de la hausse des prix des marchandises lors du printemps 2011, mais ceux-ci s'atténuent maintenant rapidement. L'inflation retombera probablement à des niveaux normaux, voire en deçà, étant donné le ralentissement important et persistant de l'économie mondiale. Dans les banques centrales du monde, la consigne demeure d'appuyer à fond sur l'accélérateur. Pour les pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon, il en résulte des taux directeurs inchangés, puisque ceux-ci sont déjà fixés à leur valeur minimale. Le président de la BCE, Mario Draghi, semble plus disposé à prendre des mesures de relance monétaire que son prédécesseur, ce qui se traduira vraisemblablement par un assouplissement de la politique au cours des prochains mois.

Risques importants de hausse des rendements obligataires

La plupart des principaux pays continuent de connaître des rendements obligataires qui se situent près des valeurs planchers records malgré la crise qui sévit. Les raisons pour lesquelles les taux demeurent si bas sont simples : la politique

expansionniste des banques centrales a pour effet d'abaisser les rendements dans la partie rapprochée de la courbe, et les investisseurs en quête de rendements diminuent la prime qu'ils exigent pour détenir des obligations à long terme. Les perspectives de croissance sont limitées et freinent le rendement réel des obligations, tandis que l'inflation paraît généralement contenue et empêche toute augmentation de la composante correspondante du rendement. La forte aversion pour le risque stimule la demande d'obligations, et plusieurs banques centrales se sont lancées activement dans un processus d'assouplissement quantitatif, ce qui crée une autre source de demande pour les obligations souveraines de leur pays. Pour toutes ces raisons, les rendements obligataires demeurent à de très bas niveaux.

Il reste à voir combien de temps durera cette conjoncture parfaite pour la chute des rendements. Une nouvelle baisse des rendements serait peu susceptible de se maintenir à partir de maintenant, sauf si l'implosion redoutée de la zone euro se réalise, alors que la possibilité de hausses sera beaucoup plus grande lorsque la crise s'atténuera et que la croissance reprendra en Europe. Nous n'avons pas besoin d'une « solution » à la crise de l'Europe pour tirer les rendements vers le haut. Plus exactement, un « remède » bienfaisant serait suffisant pour que les rendements obligataires amorcent leur retour vers la normale.

Les investisseurs en actions ont du mal à voir au-delà de la crise

Les marchés boursiers mondiaux affichent une volatilité inhabituellement forte depuis le milieu de l'été. Les périodes d'optimisme sont suivies de périodes de pessimisme, pendant lesquelles la peur et l'aversion pour le risque dominent. Les investisseurs en actions sont contraints de mettre en balance cette incertitude à court terme avec des valorisations attrayantes par rapport à la norme historique et, parfois, la première l'emporte. Au cours de cette période, les cours ont évolué dans une fourchette bien définie. Nous sommes toujours d'avis qu'il sera difficile pour les actions de franchir l'extrémité supérieure de la fourchette récente en l'absence d'une embellie importante de la crise de la dette souveraine en Europe. De même, il est peu probable que les actions reculent pour se fixer dans la partie inférieure de la fourchette, à moins qu'il n'y ait une intensification des diverses crises qui se répercutent sur l'économie mondiale, une augmentation du risque de récession ou une baisse des bénéfices.

Bien que les marchés se soient redressés depuis le début de 2009, les valorisations demeurent attrayantes. Les faibles ratios cours/bénéfices actuels laissent croire que les investisseurs sont sceptiques quant à la possibilité que la croissance des bénéfices puisse se maintenir, compte tenu du risque que la crise budgétaire en Europe entraîne une

récession plus étendue. En rétrospective et dans la perspective d'une croissance économique durable et du rétablissement de la confiance des investisseurs, ces niveaux de valorisation pourraient un jour paraître étrangement bas.

La rentabilité et les données fondamentales des entreprises sont très vigoureuses. Il est bien établi que les entreprises ont procédé à des réductions de coûts énergiques pendant la crise financière de 2008-2009 et qu'elles ont hésité à se remettre à embaucher du personnel lors de la reprise de la croissance. Leur prudence a contribué à transférer une proportion presque record du chiffre d'affaires au bénéfice net. Peu de choses portent à croire que les entreprises augmenteront sensiblement leurs dépenses dans un proche avenir. Par conséquent, tant qu'il y aura une croissance modeste, les marges devraient se maintenir et les bénéfices globaux pourront continuer de s'accroître.

Composition de l'actif : faible surpondération des actions et sous-pondération des obligations

Bien qu'il soit facile d'énumérer les risques qui pèsent sur la croissance, l'obtention d'une solution durable à la crise budgétaire en Europe passe par un processus qui devrait, au cours des prochains mois, convaincre davantage les investisseurs que le pire scénario sera évité. Les rendements actuels des obligations d'État des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni ne pourront pas se maintenir bien longtemps à leurs niveaux extrêmement faibles dans un contexte de croissance économique modérée et de progression vers la résolution de la crise. Nous suivons attentivement la diffusion de données indiquant que l'économie mondiale croît encore à un rythme acceptable, ce qui contribuera également à rétablir la confiance. À ce moment-là, les rendements obligataires se hisseront probablement au-dessus de leurs niveaux actuels, et il en résultera des pertes en capital pour les détenteurs d'obligations. Compte tenu de cette opinion, et de son risque implicite d'augmentation des rendements obligataires, nous continuons de sous-pondérer les titres à revenu fixe. Dans la catégorie des actions, nous conservons une légère surpondération. Même si la croissance restera faible l'an prochain, les valorisations boursières extrêmement basses présentent un potentiel de hausse. Tant que la croissance se poursuivra, la normalisation des cours alimentera en définitive les rendements. Toutefois, la surpondération des actions est relativement modeste, compte tenu de la situation changeante en Europe et de la divergence inhabituellement profonde entre les dénouements possibles de la crise. Nous recommandons donc, pour un portefeuille équilibré mondial, la combinaison d'actifs suivante : 57,5 % en actions (référence : 55 % dans une fourchette de 40 % à 70 %), 35,0 % en obligations (référence : 40 % dans une fourchette de 30 % à 60 %) et les 7,5 % restants en liquidités.

Le document intégral Regard sur les placements mondiaux du Comité des stratégies de placement RBC, y compris la répartition de l'actif par profil d'investisseur recommandée et les définitions des profils d'investisseur, figure à la page Information sur les marchés sous l'onglet Marchés de votre site RBC Placements en Direct.

Message du président : Revue de l'année 2011



La nouvelle année est une belle occasion pour nous de passer en revue les événements survenus au cours de celle qui se termine et d'examiner les possibilités qui s'offrent à nous.

Pour une quatrième année d'affilée, RBC Placements en Direct^{MC} a été le lauréat du prix du meilleur service de courtage de Dalbar Inc. en janvier dernier, soulignant une fois de plus notre engagement à vous offrir un service inégalé.

Nous avons procédé en février au lancement du Plan d'apprentissage personnalisé pour vous permettre de trouver aisément les ressources en ligne (articles, vidéos de démonstration et autres) répondant le mieux à vos besoins de placement personnels.

Au printemps, nous avons étendu aux CELI et aux REEE le Régime de cotisations préautorisées déjà offert dans les REER pour faciliter davantage la réalisation de vos économies et l'atteinte de vos importants objectifs. Une nouvelle demande d'ouverture de compte en ligne simplifiant l'établissement de nouveaux comptes RBC Placements en Direct a également été lancée dans la même période.

Le service d'Assistance à distance, une fonctionnalité qui a été créée pour répondre à vos besoins, a profité à bon nombre de nos clients le long de l'année. Il permet à nos représentants d'utiliser notre technologie de partage d'écran sécurisé pour vous guider dans notre site de placement en ligne, et ainsi vous permettre de tirer le maximum des outils qui vous sont offerts.

Toute l'équipe de RBC Placements en Direct reste déterminée à vous offrir une expérience de placement exceptionnelle en 2012. Nous prévoyons mettre en place d'autres innovations dans le courant de l'année et vous invitons à rester à l'affût.

Je vous remercie d'avoir choisi RBC Placements en Direct et vous souhaite plein succès pour la nouvelle année.

Cordialement,

Jason Storsley, CFA
Président et chef de la direction,
RBC Placements en Direct Inc.



RBC Placements en Direct^{MC}

RBC Placements en Direct Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. ®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2011. Tous droits réservés.

Les renseignements fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) ont été tirés de sources que nous jugeons dignes de foi, toutefois aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite par RBC GMA, par RBC Placements en Direct Inc., par leurs sociétés affiliées ou par toute autre personne quant à l'exactitude, à l'intégralité ou au bien-fondé des renseignements obtenus auprès de tiers. Les opinions de RBC GMA représentent son appréciation en date du 15 décembre 2011 ; elles sont modifiables sans avis et elles sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité à l'égard des erreurs ou omissions qui pourraient figurer dans les présentes.

[†] RBC Placements en Direct a été classée première par Dalbar Inc. en 2007, 2008, 2009 et 2010. Le classement du prix annuel des meilleurs prestataires de services de courtage en direct de Dalbar est établi selon des évaluations effectuées tout au long de l'année civile afin de mesurer la qualité du rendement d'une entreprise quant à sa connaissance des produits, à son professionnalisme et à sa capacité d'offrir un service à valeur ajoutée.

Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs ne peuvent garantir leur exactitude ou leur intégralité. Cette publication ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprétée comme telle. Cette publication est fournie sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs n'assument quelque responsabilité que ce soit à l'égard de cette publication. Les portefeuilles de RBC Placements en Direct Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un plus grand risque que l'emploi de fonds existants seulement. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, vous serez tenu de rembourser le prêt et de verser des intérêts selon les modalités convenues, même si la valeur des titres achetés diminue.

Pour plus de renseignements sur nos produits et services, ou pour remplir une demande d'ouverture de compte, passez à une succursale de RBC Banque Royale, ou bien visitez notre site Web à www.rbplacementsendirect.com. Pour obtenir des numéros antérieurs de notre bulletin, allez à l'adresse suivante : www.rbplacementsendirect.com/directions. Pour toute demande de renseignements au sujet de votre compte, composez le numéro sans frais 1 800 769-2560.

* Membre - Fonds canadien de protection des épargnants.

VP565748